



Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure  
Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00  
Télécopie 04 37 37 60 60

# Série Sciences économiques et sociales

**Écrit**

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris)

**Oral**

**Économie**

Le jury a entendu 17 exposés de la part des candidats. Les notes délivrées se sont échelonnées de 3 /20 à 18/20. Le principe de l'épreuve est basé sur un entretien de trente minutes entre le (la) candidat(e) et les deux membres du jury. Il est demandé au candidat de présenter un exposé de quinze minutes et ce dernier est suivi d'un jeu de questions-réponses de quinze minutes. Plus de 82% des candidats ont respecté scrupuleusement le temps de parole lors de leur exposé, seuls trois candidats ayant limité leur intervention à une dizaine de minutes. A la satisfaction des membres du jury, toutes les présentations ont manifesté un effort de structuration de la pensée avec la présentation d'un plan explicite et un effort d'équilibre entre les parties traitées. Cet élément mérite d'être souligné tant il représente un réel progrès et une réponse aux signaux envoyés par les précédents jurys. On ne peut qu'encourager davantage cet effort pour le futur. Proposer des intitulés de partie, section, ou paragraphe résumant les problématiques développées et faisant apparaître clairement des clivages fondamentaux irait dans le sens de la dynamique enclenchée et serait particulièrement apprécié. Les transitions entre chacune de ces étapes du raisonnement devraient également être améliorées, tant elles sont brèves, sinon absentes.

Les sujets proposés et tirés par les candidats relèvent tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayent les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. Si les thèmes choisis restent d'essence plutôt académique, ils sont choisis par les membres du jury en raison de leur résonance avec l'actualité économique : relever cette congruence en multipliant les illustrations empiriques contemporaines (ou historiques) serait bienvenu. Car si l'on enregistre des efforts pour essayer de lier faits stylisés et théories économiques, les résultats restent parfois encore décevants dans ce domaine. La lecture des rapports du Conseil d'Analyse Economique (<http://www.cae.gouv.fr/>) qui avait été conseillée lors d'un précédent rapport de jury a semble t-il rencontré quelques échos. Cet effort doit être poursuivi tant il répond à cette attente d'un lien plus étroit entre la dimension académique de l'exercice (la référence à la théorie économique) et la réalité économique.

Autre surprise cette année : la méconnaissance de certains grands auteurs (on peut parler de monuments !) de la pensée économique, voire même parmi ceux d'entre eux qui furent primés par l'Académie Royale de Stockholm. A l'opposé, certains économistes américains très contemporains sont cités contre toute attente. Or aborder pendant une demi-heure un sujet traitant des relations entre l'innovation et la concurrence sans que Joseph Schumpeter ne soit cité une seule fois constitue une faute majeure.

Si par le passé les jurys avaient tendance à observer auprès des candidats une plus grande connaissance de la macroéconomie que des outils de la microéconomie, telle n'est pas la constatation des membres du jury 2008 qui observent même un renversement de la tendance. Plus fondamentalement ce sont certains concepts clefs à la base de la macroéconomie moderne qui apparaissent comme mal assimilés. Citons par exemple la notion d'anticipation rationnelle, le concept de crédibilité de la politique monétaire, l'interprétation des problèmes d'incohérence temporelle voire les différentes interprétations du taux de chômage naturel ayant animé les controverses autour de la célèbre courbe de Phillips voire encore plus simplement l'opposition entre équilibre général et équilibre global. Très souvent les concepts en question sont édictés au cours de l'exposé mais le jeu de question-réponse entre le candidat et le jury révèle le manque de maîtrise de ces concepts clefs de l'analyse économique. Un effort de rigueur doit être entrepris à l'avenir de la part des candidats dans ce domaine.

## **Bibliographie indicative :**

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 2004  
Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Pearson, 4<sup>ème</sup> Ed., 2007.  
Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le chômage : fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2004  
Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La découverte, 2003  
Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité*. – Julliard, 2002.  
Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. - Flammarion , 1997

Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*, La Découverte , 1994  
 Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, collection Dominos, Flammarion, 1996.  
 Edmond Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*, Odile Jacob, 1991.  
 Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.  
 Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002  
 Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.  
 Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.  
 Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2004.  
 Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998  
 Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2004.  
 Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 1, Economica , 1993  
 Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 2, Economica , 1995  
 Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck, 2002  
 Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*, De Boeck, 4<sup>ème</sup> Ed., 2006.

## Sociologie

Dans l'ensemble, les candidats ont très correctement maîtrisé les aspects formels de l'épreuve : un exposé clair et construit de 15 minutes suivi de 15 minutes de questions ayant pour objet d'approfondir la présentation lorsqu'elle était satisfaisante, de revenir sur certains de ses éléments lorsque le jury les a trouvés insuffisants ou imprécis.

Dans l'appréciation de l'exposé oral, le jury a été, comme d'habitude, attentif à la capacité des candidats à considérer le sujet qui leur était donné comme l'énoncé d'un problème sociologique plutôt que d'une question de cours, à en donner une définition opératoire pour leur démonstration et à construire une argumentation autour de lignes directrices précisément formulées. Outre les qualités d'expression et de construction d'une démonstration cohérente, le jury a valorisé la capacité des candidats à contextualiser leurs analyses ainsi qu'à les préciser par des exemples empiriques, et à mettre en œuvre un esprit critique sûr et une réflexivité élémentaire. Les restitutions scolaires de plans standards, l'égrenage de théories sommairement maîtrisées et plus ou moins arbitrairement invoquées, ont été sanctionnés tout comme l'absence d'exemples à l'appui du propos.

Quel que soit le sujet, le jury attend des candidats qu'ils fassent preuve d'une connaissance raisonnable de la réalité sociale actuelle et d'une curiosité pour sa diversité. Ils doivent être en mesure de cadrer les principaux phénomènes sociaux (évolutions, ordres de grandeur, etc.), d'appuyer leur démonstration sur des données quantitatives et qualitatives significatives, de situer les institutions et les politiques publiques concernées. Dans le traitement de certains sujets, les candidats doivent prendre en considération les différentes variables sociales (origine sociale, âge, sexe, origine culturelle, etc.) et être à même de décliner le phénomène en fonction de celles-ci. Enfin, il est attendu des candidats qu'ils construisent une réflexion tant sur la mesure des phénomènes que sur les catégories administratives, savantes ou ordinaires qui leur donnent forme. C'est une évidence pour un sujet comme "L'école s'est-elle démocratisée ?", qui appelait directement une réflexion sur les catégories à travers lesquelles le phénomène est appréhendé, mais c'est aussi une exigence plus générale : les sujets portant sur les inégalités sociales, les formes de la non-participation politique ou encore la domination masculine requéraient ce même questionnement.

Dix-sept candidats se sont présentés cette année. Les notes s'échelonnent de 2 à 18 ( un 18/20, un 17, deux 15, un 12, un 11, un 10, deux 8, deux 7, un 6, deux 5, un 4, un 3, un 2). La moyenne est de 9.

### Sujets

Les cultures populaires  
 Ségrégation sociale et ségrégation spatiale  
 La domination masculine  
 L'école s'est-elle démocratisée ?  
 La mort comme fait social  
 L'enquête en sociologie  
 Ouvriers et employés  
 Les faits sociaux sont-ils des choses  
 Les inégalités sociales  
 Les goûts

La reproduction sociale  
Les garçons et les filles  
Les formes de la non-participation politique  
La socialisation  
Y a-t-il encore des classes sociales ?  
Les riches  
Telles mères, telles filles ?

## Géographie

Les impressions du jury pour cette session 2008 sont contrastées. Parmi 9 candidats qui se sont présentés à l'épreuve de géographie, seuls 3 ont obtenu une note supérieure à 10, et un candidat a reçu 17/20, la note la plus faible est de 6, pour une moyenne, peu significative sur un faible échantillon, de 9,5.

Les sujets proposés cette session comportaient des cartes au 1:25 000e (Calais ; Reims ; Clermont-Ferrand ; Saint Martin-de-Crau ; Strasbourg) et au 1:50 000e (Saint-Nazaire ; Istres ; St-Brieuc ; Auxerre). De plus, deux sujets étaient accompagnés d'un article de presse sur le TGV Est (carte de Reims) ou de tableaux simples de données statistiques extraites du Recensement Général de la Population (carte d'Auxerre), portant sur l'évolution démographique de la région. Les candidats disposent en salle de préparation et en salle de passage d'une carte géologique de la France et d'une carte routière, toutes deux au 1 :1 000 000<sup>e</sup>.

Les bonnes prestations ont fait preuve d'une part d'une bonne maîtrise du temps de parole, d'une présentation structurée et problématisée, d'une bonne précision du vocabulaire géographique aussi bien du point de vue de la description des ensembles régionaux étudiés que des principaux éléments constitutifs du paysage. Nous rappelons ces évidences, parce que les candidats sanctionnés par de mauvaises notes ont presque tous omis, dans l'exposé de la localisation de la carte, de caractériser les grands ensembles topographiques ou régionaux (Camargue, Auvergne, Bretagne) au profit de localisations uniquement administratives (région et département) ou relatives mais finalement trop floues (à 120 km d'Angers, pour décrire Saint-Nazaire).

Le jury a été sensible aux candidats qui étaient capables de caractériser avec précision les espaces urbains : non seulement la morphologie urbaine, mais aussi les typologies normatives telles que les notions de commune périurbaine ou d'unité urbaine. La description des formes des infrastructures de transport (ports sur les cartes de Saint Nazaire, Fos-sur-Mer ou Calais) est en général satisfaisante, mais ne suffit pas toujours à emporter l'adhésion quand le reste de la carte est traitée de façon confuse. Il faut aussi indiquer les principales directions des flux qui empruntent les axes de transport.

Concernant la description des paysages, un minimum de précision peut être attendu. Il est dommage de ne pas mobiliser sur une description littorale les termes de falaise, côte rocheuse, tombolo, etc. Là encore, une bonne candidate décrivait précisément une côte à lido, des cordons dunaires. Les cartes géologiques ne sont pas fournies aux candidats lors de la préparation, ce qui évacue évidemment une description géomorphologique fine. Néanmoins, la carte géomorphologique de la France affichée doit être mobilisée s'il s'agit, d'une part, de localiser la région étudiée dans les grands ensembles géomorphologiques et, d'autre part, de décrire de façon appropriée les éléments visibles et les grandes unités du paysage. A propos de Clermont-Ferrand les formes volcaniques et la nature géologique du Massif Central (terme non avancé par le candidat) et de la plaine de l'Allier n'étaient pas maîtrisées. De même pour la plaine de la Crau, la parenté deltaïque avec la Camargue voisine n'a pas été évoquée.

Un dernier point concerne l'usage des poncifs, souvent au détriment du candidat : parler de « diagonale du vide » pour situer une métropole de 400 000 habitants (Clermont-Ferrand), qualifier « d'espace rude » le littoral de la Baule (Saint Nazaire) relèvent du contresens. Le jury a regretté les difficultés pour certains candidats à mobiliser des acquis simples de culture générale pourtant attendues dans cette filière du concours sur la nature des institutions européennes présentes à Strasbourg par exemple. L'emploi du modèle christallérien pour décrire le réseau urbain breton (carte de Saint-Brieuc) est inapproprié et révèle une méconnaissance du sens et de la portée heuristique de ce modèle. Il est en tout cas totalement erroné de conférer à ce type de modèle une valeur explicative des structures de l'espace observé. Enfin, on peut conseiller aux candidats de rester très prudent sur l'interprétation de la toponymie ou des formes de bâti, notamment lorsqu'il s'agit de vastes zones militaires muettes : un coup d'œil à la légende permet d'en repérer les limites. La dernière recommandation porte sur l'attitude à adopter : il faut regarder le jury, trop de candidats tournent le dos pendant l'exposé, ce qui est regrettable.

## Histoire

Le jury a entendu cette année 18 leçons (soit 10 de plus qu'en 2007) et note une très nette amélioration de la qualité des exposés. Plusieurs candidats ont témoigné d'une réelle aisance à l'oral et se sont montrés très agréables à écouter. Cependant, les formules maladroites telles que « la problématique du maquis », ou « un modèle idéal-typique » ont plongé le jury dans une certaine perplexité.

La gestion des 20 minutes requises pour l'exposé a été globalement satisfaisante et meilleure qu'en 2007, mais l'organisation des présentations a encore trop souvent donné lieu à des parties déséquilibrées : de façon classique, certains candidats n'ont consacré qu'une ou deux minutes à leur dernière partie.

Le jury a été frappé par des prestations de qualité beaucoup plus inégale que l'année précédente, avec d'excellents exposés et d'autres en revanche très insuffisants, c'est pourquoi les notes se sont échelonnées de 03 à 18/20. Les candidats ont été particulièrement brillants sur des sujets considérés comme difficiles (Vivre en ville en France de l'entre-deux-guerres à nos jours) alors que des questions très classiques ont donné lieu à des prestations décevantes (Les campagnes françaises au XXe siècle). Le jury a également remarqué qu'un effort a été fait sur la qualité des introductions et la définition des termes du sujet. Cependant, certaines notions fondamentales comme celle de « société de consommation », « d'Etat », de « cadres » sont encore trop mal connues des candidats qui ne parviennent pas à les définir précisément.

Un des défauts majeurs des exposés a consisté à plaquer une chronologie politique sur n'importe quel sujet : par exemple, sur « Etre ouvrier en France des années 1880 aux années 1990 », les dates de 1921 et 1945 semblaient peu pertinentes ; également, sur « Religion et société en France au XXe siècle », l'année 1945 ne saurait constituer une rupture majeure. L'organisation du plan a parfois aussi été peu appropriée au sujet posé : sur « Les étrangers en France au XXe siècle », une très courte partie fut consacrée aux « travailleurs » et deux longs développements aux « étrangers de passage » et aux « touristes ».

Le jury aimerait également que les candidats fassent un effort de maîtrise des principales statistiques sur un certain nombre de thèmes centraux : populations urbaine et rurale en France, part des femmes ou des ouvriers dans la population active française. Les candidats se sont en effet révélés souvent incapables de donner ne serait-ce que des ordres de grandeur. Le jury souhaite souligner à nouveau la nécessité d'accompagner la démonstration d'exemples précis et concrets qui rendent la leçon plus vivante. Les candidats ne sont en effet pas toujours en mesure de citer des éléments concrets lors de l'entretien avec le jury.

### Liste des sujets posés :

La société de consommation en France au XXe siècle  
Les Trente Glorieuses en France  
Années 1930, années 1970 : deux modèles de crise économique ?  
Religion et société en France au XXe siècle  
L'année 1968 dans le monde  
Les campagnes françaises au vingtième siècle  
Les étrangers en France au vingtième siècle  
Être ouvrier en France des années 1880 aux années 1990  
Le commerce mondial depuis 1945  
L'État en France depuis la fin de la Première Guerre mondiale  
La guerre d'Algérie (1954-1962)  
Les décolonisations en Asie  
Vivre en ville en France de l'entre-deux-guerres à nos jours  
Le stalinisme  
Femmes et travail en France des années 1880 aux années 1970  
Le pétrole dans les échanges mondiaux depuis 1960  
La construction européenne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale  
Cadres et employés en France depuis les années 1950

## Allemand

### Langue vivante 1 – Langue vivante 2

4 candidats se sont présentés cette année à l'épreuve orale d'allemand LV1 –LV2 de la Série SES : 2 candidats en LV1 et 2 candidats en LV2. L'échelle des notes s'étend de 5 à 18 sur 20. Les textes proposés, dont les références suivent, sont tous des articles de presse d'une actualité récente. Ils portent sur les écueils de la mondialisation, la crise

mondiale de l'alimentation, l'identité et l'intégration des Turcs en Allemagne, ainsi que la place réservée aux femmes dans les études scientifiques :

- „Globalisierung. Die neue Weltordnung“ (Die Zeit, 5.5.2008)
- „Uno-Ernährungsgipfel enttäuscht die Hungernden“ (Spiegel online, 6.6.08)
- „Erdogan schürt Ängste unter Deutsch-Türken“ (welt.online, 14.2.08)
- „Wo man Frauen nicht traut“ (taz, 27.2.08)

Le déroulement de l'épreuve est le suivant: les candidats disposent d'une heure de préparation, suivie de trente minutes de passage, durant lesquelles il leur faut présenter le texte, le resituer dans son contexte général, le résumer brièvement en en soulignant l'argumentaire, puis surtout en mettre le sujet en perspective à l'aide d'une problématique claire, et enfin prendre position. Les dix dernières minutes sont réservées à un échange avec le jury ainsi qu'à la traduction d'un court extrait. Il semble donc particulièrement important de veiller à une gestion adéquate du temps. Il serait fort dommage de passer vingt minutes à résumer ou paraphraser le texte. Mieux vaut se contenter d'une présentation synthétique de l'article et réserver suffisamment de temps pour la prise de position personnelle. Un bon candidat doit être capable de donner son opinion en ouvrant la thématique abordée sur un horizon plus large, en faisant appel à ses connaissances personnelles et en illustrant son propos par des exemples précis. Il faut donc éviter de se perdre dans les détails. Après une introduction brève et efficace, le plan annoncé pour l'analyse doit être scrupuleusement suivi. Le candidat a le choix entre une explication linéaire, qui ne doit jamais être une simple paraphrase, et une présentation par thèmes. L'article proposé est l'occasion de démontrer sa capacité à s'exprimer de manière fluide, à réagir à une controverse éventuelle, à prendre du recul et à mobiliser ses connaissances sur des sujets variés. Une bonne connaissance des réalités politiques, sociales, économiques des pays germanophones est donc requise, ainsi qu'une ouverture sur l'actualité internationale. Le jury a ainsi apprécié le fait qu'un candidat a su spontanément et précisément resituer le politicien Joschka Fischer, et il s'est étonné de ce qu'un autre lui a paru tout ignorer des récentes « émeutes de la faim » qui ont secoué un grand nombre de pays. On ne saurait donc trop recommander la lecture régulière de la presse germanophone, mais aussi internationale.

Pour ce qui est de la correction de la langue, le jury est tout à fait conscient qu'il n'a pas affaire à des linguistes spécialistes. Une certaine imprécision de l'expression est donc tolérée, à condition que les candidats maîtrisent correctement le lexique de base de cet exercice, en particulier le métalangage permettant de décrire l'article et de s'y référer : savoir dire (avec le genre adéquat !) « der Artikel », « der Absatz », « die Zeile », « das Zitat », « der Titel », « das Problem », fait partie des pré-requis élémentaires, tout comme certains termes courants des domaines politiques et économiques, par exemple la distinction entre « ein entwickeltes Land » et « ein Entwicklungsland ».

En conclusion, le jury souhaite souligner qu'il a eu le plaisir d'entendre deux très bonnes prestations, avec une excellente contextualisation, une grande justesse dans l'expression, un bon niveau de culture générale et, pour l'une d'entre elle, une capacité d'analyse linguistique et stylistique fort appréciable.

## **Anglais**

Pour les conseils et commentaires, voir le rapport des séries Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines.

## **Espagnol**

Pour les conseils et commentaires, voir le rapport des séries Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines.

## **Italien**

### **Analyse de texte hors programme LV1**

La candidate qui s'est présentée à cette épreuve s'est distinguée par sa capacité à expliquer dans une langue parfaitement correcte et élégante (sans lecture de notes !) des idées claires et précises, dans un exposé fortement structuré et nourri de connaissances nombreuses (mais en rapport avec le sujet !) sur l'Italie. Des réponses ciblées aux questions ont fini de convaincre le jury de la très grande qualité de la prestation.

## **Latin**

Dans la série SES, quatre candidats se sont présentés. Les notes ont été les suivantes : 11, 15, 16, et 17 / 20. Pour les conseils et commentaires, voir le rapport pour l'épreuve orale de latin hors programme dans la série Lettres et Arts.